

PREFECTURE DE LA VIENNE

RECTIFICATIF de l'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

pour l'APPROBATION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DU BASSIN DU CLAIN

qui se déroule du lundi 17 février 2020 au 20 mars 2020

Suite à une erreur matérielle sur l'année des dates de permanences dans l'arrêté préfectoral n° 2020-DCPPAT/BE- 003 du 7 janvier 2020 portant ouverture de l'enquête publique susvisée, à la demande de la présidente de la commission d'enquête, l'avis de l'enquête publique est rectifié comme suit :

« Un membre de la commission d'enquête se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivantes : »

17 février 2020	Préfecture de la Vienne Sous-préfecture de Montmorillon	De 9h à 12h De 9h à 12h
18 février 2020	Mairie de Sauzé-Vaussais	De 9h à 12h
27 février 2020	Sous-préfecture de Châtelleraut	De 9h à 12h
2 mars 2020	Sous-préfecture de Parthenay	De 14h à 17h
6 mars 2020	Sous-préfecture de Confolens	De 9h à 12h
9 mars 2020	Sous-préfecture de Montmorillon	De 14h à 17h
13 mars 2020	Mairie de Sauzé-Vaussais	De 14h à 17h
17 mars 2020	Sous-préfecture de Confolens	De 9h à 12h
19 mars 2020	Sous-préfecture de Châtelleraut	De 9h à 12h
20 mars 2020	Sous-préfecture de Parthenay Préfecture de la Vienne	De 9h à 12h De 13h à 16h